

**Département du Doubs**  
**Arrondissement de MONTBELIARD**  
**Canton de VALENTIGNEY**

**Commune de VALENTIGNEY 25700**  
**EXTRAIT n° 2023-26**  
**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
**Séance du 05 avril 2023**

L'An Deux Mille Vingt-trois, le 05 avril 2023, le Conseil Municipal de la Commune de VALENTIGNEY s'est réuni, en mairie, salle du conseil à Valentigney, à dix-neuf heures trente, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe GAUTIER, Maire.

**POINTS 1 à 40 et  
43 à 45**

**Nbre de Conseillers  
Municipaux en  
exercice : 33**

**Nbre de membres  
présents : 27**

**Présents :** MM. Mmes. Philippe GAUTIER. Lise VURPILLOT.  
Jean-Claude HERARD Arnaud PAVILLARD. Maud PELISSIER.  
Séverine DIRAND. Martine MICHAUD. Georgette CUENOT.  
Roland GAMBERI. Gérard. PATEREK. Catherine PARROT.  
Elisabeth COQU. Bernard COQU. Armando LOPES. Nourreddine DRAYAF.  
Stéphanie GAUTIER. Claudia FERNANDES. Anne-Lise GARCIA  
Thierry MAILLOT. Marie HUGONIOT Dominique DANGEL.  
Pierre MOSSINA. Claude-Françoise SAUMIER. Stéphanie BOURQUIN..  
Jean-Louis RENGGLI. Saniye AKDEMIR. Omar RABEL.

**Nbre de suffrages  
exprimés : 31**

**Excusés :** Denis NEDEZ. Arnaud JACQUOT. Claude STIQUEL.  
Jean-François HEIL

**Absents :** Mme Nadine MERCIER. M. Valère NEDEY.

**Pouvoirs : 4**

**Pouvoirs :** Denis NEDEZ pouvoir à Philippe GAUTIER  
Arnaud JACQUOT pouvoir à Anne-Lise GARCIA  
Claude STIQUEL pouvoir à Dominique DANGEL  
Jean-François HEIL pouvoir à Pierre MOSSINA

**DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION :** le 30 mars 2023

**Secrétariat de séance :** il a été procédé, conformément à l'article L. 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Madame Anne-Lise GARCIA ayant obtenu l'unanimité des suffrages, a été élu pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Procès-Verbal de la séance du 22 février 2023 est adopté à **L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées.

**MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1ER JANVIER 2023 –  
FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES  
IMMOBILISATIONS DE LA COMMUNE – MODIFICATIF**

*Extrait du registre des délibérations n°2023-26***MISE EN PLACE DE LA NOMENCLATURE M57 A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 – FIXATION DU MODE DE GESTION DES AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS DE LA COMMUNE – MODIFICATIF**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° 2022-102 en date du 19 octobre 2022, le Conseil Municipal a fixé les modalités de gestion des amortissements des immobilisations de la commune. Toutefois, à l'occasion de la réforme de la gestion automatisée du FCTVA, une information émanant de notre CDL (Conseiller aux Décideurs Locaux) sur la régularité d'anciennes pratiques d'imputation comptable nous amène désormais à utiliser le compte 2135 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions ».

En effet, si les dépenses relatives à la structure d'un bâtiment (fondation, murs, charpente, toiture, menuiseries, etc...) sont imputées au comptes 2131 « bâtiments publics » ou 2132 « bâtiments privés », les installations et aménagements réalisés au sein d'un bâtiment ne concernant pas directement sa structure (installations de chauffage, électricité, ascenseurs, etc...) sont quant à elles à imputer au compte 2135.

Le compte 2135 est subdivisé comme suit :

- 21351 : Bâtiments publics
- 21352 : Bâtiments privés

Si les communes et leurs établissements publics n'ont pas l'obligation d'amortir les bâtiments publics, les immeubles productifs de revenus intégrés au patrimoine privé d'une commune doivent faire l'objet d'un amortissement.

Aussi, afin de pouvoir amortir les agencements et aménagements réalisés sur les immeubles de rapport, il est proposé de modifier la liste des comptes budgétaires donnant lieu à un amortissement en y intégrant l'imputation 21352 « bâtiments privés » et de lui adjoindre une durée d'amortissement de 30 ans.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal, après en avoir valablement délibéré, **A L'UNANIMITE** des voix présentes et représentées,

- **MODIFIE** la liste des immobilisations amortissables en y intégrant l'imputation comptable 21352 « bâtiments privés » conformément à l'annexe jointe ;
- **DIT** que les autres dispositions de la délibération n° 2022-102 restent inchangées ;
- **DIT** que la présente délibération sera :
  - **Transmise** à Monsieur le Sous-Préfet de Montbéliard,
  - **Notifiée** à Monsieur le chef du Service de Gestion Comptable de Montbéliard,
  - **Publiée et affichée** conformément aux textes en vigueur.

*Tout recours contre la présente délibération doit être formulé auprès du Tribunal Administratif compétent dans les deux mois, à partir de sa publicité et/ou sa notification et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département.*

**Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.**

**Certifié exécutoire,**

**Le Maire,**

**Philippe GAUTIER**

**CM DU 05 AVRIL 2023**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent acte qui a été publié ou notifié le **14 AVR. 2023** et dont le représentant de l'Etat a accusé réception le -----.



## M57 - DUREES D'AMORTISSEMENTS

Comptes	Libellé du compte	Durée amortissement	Exemples de dépenses	Compte d'amortissement associé
Tous		1	<b>Immobilisations de faible valeur : 500 € TTC</b>	
<b>20xx</b>			<b>Immobilisations incorporelles</b>	
202	Frais d'études, d'élaboration, de modifications et de révisions des documents d'urbanisme	5	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme	2802
2031	Frais d'études	5	Frais d'études non suivies de réalisation	28031
2032	Frais de recherche et de développement	5	Frais de recherche et de développement (en cas de réussite du projet)	28032
		Immédiatement	Frais de recherche et de développement (en cas d'échec du projet)	
2033	Frais d'insertion	5	Frais d'insertion non suivies de réalisation	28033
2051	Concessions et droits similaires	1	Licences à renouvellement annuel	28051
		5	Autres brevets, licences, marques, logiciels métiers, autres logiciels	
204xx1	Subventions d'équipement versées biens, matériel et études	5	Subventions d'équipement finançant des biens mobiliers, du matériel et des études	20804xx1
204xx2	Subventions d'équipement versées bâtiments et installations	30	Subventions d'équipement finançant des biens immobiliers ou des infrastructures	2804xx2
204xx3	Subventions d'équipement versées projets infrastructures	40	Subventions d'équipement finançant des équipements structurants d'intérêt national	2804xx3
<b>21xx</b>			<b>Immobilisations corporelles</b>	
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	15	Frais de plantations d'arbres hors travaux de régénération de forêts (2117)	28121
21321	Immeubles de rapport	30	Centre commercial Godard et autres immeubles en location	28132
21352	Bâtiments privés	30	Installations, agencements, aménagements sur immeubles de rapport	281352
21568	Autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile	10	Extincteurs et blocs de secours	281568
21572	Matériel technique Scolaire	10	Matériel technique Scolaire	281572
215731	Matériel roulant de voirie	10	Balayeuse, tracto pelle, véhicules utilitaires de voirie et propreté	2815731
215738	Autre matériel et outillage de voirie	10	Autre matériel et outillage de voirie	2815738
		1	Petit outillage (clés et douilles, coffrets, boîtes à outils)	28158
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	5	Outillage électroportatif (perceuse, souffleur, tondeuse, perforateur, visseuse, pulvérisateur, tronçonneuse, escabeau...)	28158
		10	Gros outillage (bennes déposables, tondeuse autoportée, broyeur...)	28158

## M57 - DUREES D'AMORTISSEMENTS

Comptes	Libellé du compte	Durée amortissement	Exemples de dépenses	Compte d'amortissement associé
21828	Autres matériel de transport	10	Véhicules légers, fourgons, poids lourds	281828
21831	Matériel informatique scolaire	5	Ordinateurs, tablettes, imprimantes, scanners, photocopieurs, serveurs....	281831
21838	Autre matériel informatique	5	Ordinateurs, tablettes, imprimantes, scanners, photocopieurs, serveurs....	281838
21841	Matériel de bureau et mobiliers scolaire	10	Tables, chaises, bancs, armoires, rayonnage, meubles, casiers, plastifieuse, tableaux.....	281841
21848	Autres matériel de bureau et mobiliers	10	Armoires, bureaux, fauteuils, étagères, plastifieuse	281848
2185	Matériel de téléphonie	10	Téléphones fixes ou portables, serveurs téléphoniques	28185
2188	Autres	1	Petit électroménager familial (micro-onde, cafetière, radiateur portatif, ventilateur, aspirateur, chariot de ménage...)	28188
		10	Gros électroménager (lave linge, sèche linge, réfrigérateur), jeux d'enfants (tricycles, trottinettes...), matériel et équipements sportifs, instruments de musique, défibrillateurs...	28188